

# LYCEE HONORE ROMANE

Bac franco-italien

ESABAC

Route de Caléryère 05200 EMBRUN—04 92 43 11 00

Mel : ce.0050004c@ac-aix-marseille.fr - [www.lyc-romane.ac-aix-marseille.fr](http://www.lyc-romane.ac-aix-marseille.fr)

## Qu'est-ce que la section Esabac ?

C'est une section binationale franco-italienne ; elle propose de la 2<sup>nde</sup> à la Terminale, **un enseignement spécifique de langue et littérature italiennes** et **un enseignement de Discipline Non Linguistique, l'histoire- géographie, en langue italienne** afin de préparer l'**ESABAC, double diplôme** constitué de l'ESAmé di Stato (diplôme italien qui clôture le cycle secondaire, équivalent du baccalauréat) **ET** du Baccalauréat.

## Qu'est-ce que cela implique concrètement ?

### ! Pour l'enseignement

#### - En italien

L'objectif est de permettre aux élèves d'établir des relations entre la littérature française et italienne et d'approfondir leurs connaissances de la culture italienne et française dans une perspective européenne.

Le cours s'articule autour de la pratique accrue de la langue italienne à l'oral à travers l'étude de documents authentiques ou la présentation d'œuvres artistiques et à l'écrit à travers l'étude d'extraits des œuvres littéraires italiennes les plus représentatives. La collaboration entre l'enseignant d'italien et de français permet aux élèves de réemployer et d'approfondir les notions culturelles et méthodologiques étudiées en français afin de favoriser une mise en relation des deux cultures.

#### - En histoire- géographie

L'objectif est de fournir aux élèves les clés pour comprendre le monde contemporain et de construire une culture historique commune à nos deux pays. **Le cours est dispensé en langue italienne.**

En histoire, le programme propose d'étudier, à travers des documents authentiques et variés (tableaux, textes, dossiers, extraits de films etc...), les fondements du monde contemporain et de l'histoire européenne (de la Méditerranée aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècle à nos jours) en mettant en relief l'impact des divers événements sur la société française et italienne.

En géographie, le cours suit le programme national en vigueur.

#### - D'une manière générale

Afin de développer leurs compétences en langue et favoriser leur ouverture culturelle, les élèves :

- participent chaque année à un échange ou à un voyage d'une semaine minimum pendant lequel sont organisées des séances de cours et des visites culturelles.

- utilisent les TICE afin d'améliorer leurs connaissances de l'Italie et la pratique de l'italien.

- participent à des projets pédagogiques pluridisciplinaires en liaison avec les programmes en vigueur en histoire-géographie et en italien et développent des compétences méthodologiques utilisées et nécessaires dans la plupart des matières.

- assistent à des manifestations culturelles en relation avec les enseignements spécifiques chaque fois que cela est possible (spectacles, expositions, projections de films en VO, conférences...)

### ! Pour les horaires

#### - en italien

De la 2<sup>nde</sup> à la Terminale, l'enseignement de l'italien comme 2<sup>ème</sup> langue **se substitue** à l'enseignement de la langue et la littérature italiennes pour une durée de **4h hebdomadaires** (soit 2h de plus).

### - en histoire-géographie

L'enseignement dispensé traditionnellement en français se substitue à un enseignement dispensé en langue italienne pour une durée de **3 h hebdomadaires en 2<sup>nde</sup>** et de **4h hebdomadaires en 1<sup>ère</sup> et Terminale** (pas d'heures en plus).

#### ! Pour le baccalauréat

Les candidats à l'Esabac passent les épreuves d'**italien et d'histoire-géographie** lors des **épreuves communes de l'année de Terminale**.

➤ **En langue et littérature italiennes** les candidats passent une épreuve en langue italienne :

- à l'écrit d'une durée de **4h**

- à l'oral d'une durée de **20mn précédée d'un temps de préparation de 20mn**

Pour l'obtention du baccalauréat, est prise en compte, **la note globale** de cette épreuve, **affectée du coefficient de LVA soit 15**.

➤ **en histoire-géographie**, les candidats passent une épreuve, **en langue italienne** :

- à l'écrit, d'une durée de **5 h**.

Pour l'obtention du baccalauréat, est pris en compte, **le total des deux notes (partie « Histoire » et la partie « Géographie »)** affecté du coefficient de l'épreuve d'histoire-géographie soit **15**.

#### ! Pour l'Esame di Stato

Les élèves obtiennent l'Esame di Stato à deux conditions :

- réussir le baccalauréat.

- obtenir une note au moins égale à **10 / 20** aux épreuves Esabac à l'issue du premier groupe d'épreuves ; donc **aucune obligation d'obtenir séparément la moyenne dans chacune des deux disciplines**. Pour l'épreuve d'histoire-géographie, **seule la note de la partie « histoire » est prise en compte**.

## La plus-value de l'ESABAC ?

En tant que diplôme binational, **l'Esabac est reconnu des deux côtés de la frontière** ; les élèves ayant obtenu ce double diplôme peuvent donc :

- accéder de droit aux universités ou écoles supérieures italiennes et **poursuivre des études post bac en Italie**.

- **justifier d'un niveau B2** « utilisateur indépendant avancé » (niveau fixé par le CECRL) et **valoriser leurs acquis** en intégrant l'italien **dans l'orientation post bac**.

- justifier d'une **culture générale et d'une ouverture culturelle élargies, toujours très appréciées par les établissements post bac lors de la sélection des dossiers**.

- poursuivre un **cursus post bac binational** (licence, master, doctorat). Ce parcours, très recherché et apprécié sur le marché du travail, est de plus en plus répandu et est proposé par de nombreuses universités et grandes écoles françaises qui ont noué des partenariats dans des secteurs très variés (**sciences, ingénierie, droit, commerce, lettres, langues, art, sciences politiques**) avec plus de 80 universités italiennes.

## A qui s'adresse la section ESABAC ?

- à des élèves **motivés** ayant déjà **un bon niveau A2 du CECRL** (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) en italien **ou un bon potentiel de progression en italien** à la fin de la classe de 3<sup>ème</sup>.

- aux élèves ayant suivi **une section « euro » ou bilangue italien** en collège.

## Comment s'inscrire ?

Il suffit de renvoyer au lycée le dossier d'inscription disponible sur notre site, accompagné des bulletins du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre de 3<sup>ème</sup>.

## Besoin d'informations complémentaires ?

Vous pouvez contacter le lycée ou vous référez aux instructions officielles, consultables sur le site du ministère de l'Éducation nationale suivant :

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=143726](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=143726)